

Objet : interpellation suite à la parution d'un article de presse mettant en cause un employé supérieur de la DRFiP 31

Lettre au DRFiP de la Haute-Garonne

Monsieur le Directeur Régional,

Hier, mardi 29 septembre, était publié sur le site de Médiacités, un article intitulé « *Un haut fonctionnaire des impôts de Haute-Garonne suspecté de corruption* ». Il décrit la forte suspicion de dérive déontologique de celui qui était alors adjoint à la division Gestion Fiscale en charge du Contrôle Fiscal. La crédibilité et la probité de notre administration et de ses agent-es subiront les conséquences de cette affaire, à l'instar de ce qui s'est passé dans l'affaire CAHUZAC.

Pour nous, organisations syndicales de la DRFiP 31, c'est tout sauf une surprise puisque cette suspicion s'est manifestée dès la fin 2018, début 2019 quand vous avez déplacé ce cadre, et provoqué une réorganisation de la direction, sans aucune information préalable. Cet événement n'avait pas manqué de provoquer de nombreux questionnements dans les services et un émoi certain.

Vous avez maintenu ce cadre malgré cela dans un service à forte sensibilité, d'autant plus importante lors de la crise sanitaire avec la gestion, par exemple, du fonds de solidarité aux entreprises.

Loin de nous l'idée de juger quand les justices pénale et administrative auront à le faire et que cet employé supérieur doit bénéficier, comme vous le rappelez régulièrement, de « *la présomption d'innocence* ».

Pourtant, nous avons ressenti, comme nombre d'agent-es de la DRFiP 31, une nette différence de traitement entre un agent lambda ou un agent en lutte et cet employé supérieur.

Il aura fallu la menace d'une sortie dans la presse pour que, selon ce que vous nous avez dit, l'administration centrale procède à une suspension de fonctions de ce cadre. Nous espérons désormais que la DGFIP ira au bout de son enquête interne dont nous avons connaissance depuis des mois et qui permettra à l'intéressé d'apporter, comme il en a la faculté et le droit absolu, ses éléments de défense.

Aujourd'hui, nous souhaitons votre engagement, d'une part sur la défense et de la protection des agent-es de la DRFiP 31 et de l'autre sur les conséquences dans l'organisation passée et surtout future de la direction : « *la confiance n'exclut pas le contrôle* ».

Nous vous demandons de nous faire savoir ce que vous prévoyez pour :

- informer les agent-es et la population pour défendre l'honneur de l'administration et de ses personnels ;
- informer et protéger les agent-es les plus exposé-es comme celles et ceux de l'accueil et du contrôle ;
- interroger l'organisation locale sur les responsabilités et les conditions qui ont permis d'en arriver à cette situation ;
- prévoir les contre-feux d'organisation et de fonctionnement à même de les prévenir et les empêcher à l'avenir.

Nos organisations vous demandent une réponse écrite et un échange formalisé dans les meilleurs délais et vous adressent, dans cette attente, leurs salutations syndicales.